

GARANTIE

Garantie limitée de trois ans

UPS, MODÈLES: 9PX et 9SX (ÉTATS-UNIS ET CANADA)

GARANT: Eaton (« la Société ») est le fournisseur de la Garantie limitée décrite aux présentes.

GARANTIE LIMITÉE: la présente Garantie limitée (cette « Garantie ») n'est pas transférable et est uniquement offerte à l'Utilisateur final (l'« Utilisateur final ») d'origine d'un Produit 9PX VRLA ou 9SX (ci-après le « Produit ») acheté le ou après le 1er juillet 2023. À noter: la présente Garantie s'applique lorsque le Produit est initialement vendu par la Société aux fins de la revente à un Utilisateur final.

PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE: la période couverte par cette Garantie pour un Produit installé [et encore situé] dans un des cinquante (50) États des États-Unis, dans le District de Columbia ou au Canada est de trente-six (36) mois à compter de la date d'achat, ou de quarante-deux (42) mois à compter de la date d'expédition.

COUVERTURE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE: la Société garantit que le Produit et sa batterie (ci-après l'« Article garanti ») sont exempts de tout défaut de matériel ou de fabrication. Advenant que l'Article garanti soit, de l'avis de la Société, défectueux et que ce défaut soit couvert par la présente Garantie, la seule obligation de la Société est de réparer ou de remplacer l'Article garanti défectueux (y compris le service, les pièces et la main-d'œuvre selon le cas), et ce, à la discrétion de la Société.

RÉPARATION OU REMPLACEMENT DE L'ARTICLE GARANTIT: l'Article garanti sera remplacé ou réparé dans une des usines de la Société ou dans tout autre lieu déterminé par la Société.

Advenant que l'Article garanti doive être remplacé par la Société et que l'Utilisateur final fournit un numéro de carte de crédit ou un bon de commande dont la valeur correspond à la valeur du Produit à remplacer, la Société déploiera les efforts raisonnables nécessaires pour expédier à l'Utilisateur final (par transport terrestre régulier et sans frais) un Article garanti de remplacement dans un délai d'un (1) jour ouvrable suivant la réception de la réclamation. Dans cette éventualité, l'Utilisateur final doit utiliser l'emballage de l'Article garanti de remplacement pour retourner à la Société l'Article garanti défectueux (aux frais de la Société) ou autrement suivre les instructions de la Société. Advenant que la Société ne reçoive pas l'Article garanti défectueux en question, celle-ci en portera les frais sur la carte de crédit de l'Utilisateur final ou émettra une facture (que l'Utilisateur final accepte par les présentes de payer) pour la valeur du Produit de remplacement.

Advenant que l'Article garanti doive être remplacé par la Société, mais que l'Utilisateur final refuserait ou se trouverait dans l'impossibilité de fournir un numéro de carte de crédit ou un bon de commande dont la valeur correspond à la valeur du Produit à remplacer, la Société déploiera les efforts raisonnables nécessaires pour expédier à l'Utilisateur final (par transport terrestre régulier et sans frais) l'Article garanti de remplacement dans un délai d'un (1) jour ouvrable suivant la réception du produit défectueux de la part de l'Utilisateur final.

En tout état de cause, la Société fournira les instructions d'expédition nécessaires et paiera au transporteur désigné tous les frais d'expédition pour le retour de l'équipement défectueux et le remplacement de l'Article garanti. Notez que l'Article garanti envoyé ou remplacé peut être neuf ou remis à neuf. L'Article garanti qui est retourné à la Société, ainsi que les pièces remplacées, deviennent automatiquement la propriété de la Société.

CE QUE NE COUVRE PAS CETTE GARANTIE LIMITÉE: cette Garantie ne couvre pas les défauts ou les dommages causés par ce qui suit: (a) le défaut d'entreposer correctement le Produit avant l'installation,

notamment la recharge des batteries après la date indiquée sur l'emballage; (b) le transport et la livraison du Produit en cas d'expédition FAB usine (c) la négligence, un accident, un abus, un mauvais usage, une installation non approuvée ou incorrecte; (d) la réparation ou une modification non autorisée par écrit par le personnel de la Société ou non exécutée par un ingénieur ou un agent autorisé du service à la clientèle de la Société; e) l'essai, l'utilisation, l'entretien, le réglage ou la modification inappropriés, peu importe la nature, qui n'aurait pas été autorisé par écrit par le personnel de la Société, un ingénieur ou un agent autorisé du service à la clientèle de la Société; f) l'utilisation du Produit dans des conditions de fonctionnement anormales ou en contravention des étiquettes de certification ou instructions du Produit.

Cette Garantie est nulle si les numéros de série ne figurent pas sur le Produit ou sont illisibles. L'Article garanti qui a été réparé ou remplacé au titre de cette Garantie est couvert pour la durée restante de la Garantie d'origine, sous réserve des modalités aux présentes.

La Société ne saurait être responsable des frais afférents aux essais, à la vérification, au retrait ou à l'installation d'un Article garanti.

LA SOCIÉTÉ NE SAURAIT GARANTIR L'ÉQUIPEMENT QUI N'EST PAS FABRIQUÉ PAR ELLE. SI LE FABRICANT CONCERNÉ LE PERMET, LA SOCIÉTÉ ÉTENDRA LES GARANTIES DE CE FABRICANT À L'UTILISATEUR FINAL.

LA SOCIÉTÉ NE SAURAIT GARANTIR LES LOGICIELS QUI N'ONT PAS ÉTÉ CRÉÉS PAR ELLE, CE QUI COMPREND LES LOGICIELS INTÉGRÉS AUX PRODUITS. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, LA SOCIÉTÉ NE SAURAIT EXPRESSÉMENT GARANTIR QU'UN LOGICIEL (COMME LINUX) A ÉTÉ CRÉÉ À PARTIR D'UN MODÈLE « À CODE SOURCE LIBRE » OU EST DISTRIBUÉ DANS LE CADRE D'UNE LICENCE LIBRE.

LA PRÉSENTE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE OFFERTE PAR LA SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DES PRODUITS ET SERVICES. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE SUSMENTIONNÉE, LA SOCIÉTÉ DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE LIÉE À LA QUALITÉ MARCHANDE, AU TITRE, À L'ABSENCE DE CONTREFAÇON ET À L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. LA SEULE RESPONSABILITÉ DU VENDEUR SE LIMITE À LA CORRECTION DU MANQUE DE CONFORMITÉ DE LA FAÇON ET PENDANT LA PÉRIODE STIPULÉE PRÉCÉDEMMENT, ET CONSTITUE LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR CONTRE LE VENDEUR POUR MANQUEMENT À SES OBLIGATIONS AU TITRE DE LA GARANTIE, ET CE, QUE LA RÉCLAMATION DE L'ACHETEUR SOIT DE NATURE CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE (NOTAMMENT LA NÉGLIGENCE ET LA RESPONSABILITÉ ABSOLUE) OU AUTRE.

GARANTIE

Garantie limitée de trois ans (suite)

UPS, MODÈLES: 9PX et 9SX (ÉTATS-UNIS ET CANADA)

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ: les recours de l'Utilisateur final énoncés dans les présentes sont exclusifs, et constituent les seuls et uniques recours possibles à l'égard d'un manquement de la part de la Société de respecter ses obligations au titre des présentes. La Société ne saurait en aucun cas assumer de responsabilité contractuelle, délictuelle (incluant la négligence ou la responsabilité absolue) ou autre pour tout dommage à la propriété ou à l'équipement autre que les dommages aux Produits, y compris la perte de profits ou de revenus, la perte d'usage, la perte de données, de coût du capital, les réclamations des clients de l'Utilisateur final ou tout autre dommage-intérêt spécial, indirect ou accessoire. La responsabilité finale cumulée de la Société au titre des présentes, que la réclamation repose sur la responsabilité contractuelle (y compris l'indemnisation), délictuelle (y compris la négligence ou la responsabilité absolue) ou autre, ne saurait excéder le prix du Produit pour lequel la responsabilité est invoquée.

La Société ne saurait être responsable du défaut de fournir le service ou les pièces pour des raisons indépendantes de sa volonté.

OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR FINAL: afin de bénéficier de cette Garantie, l'Utilisateur final doit utiliser le Produit de manière normale, suivre les instructions du manuel d'utilisation et d'entretien, et en présence d'un défaut couvert par la Garantie, éviter la survenue des dommages supplémentaires.

AUTRES LIMITATIONS: les obligations de la Société au titre de cette Garantie dépendent expressément de la réception par la Société de tous les paiements qui lui sont dus (y compris les frais d'intérêt, le cas échéant). Conformément aux modalités du contrat de vente du Produit, tant qu'elle n'a pas reçu le paiement d'un montant afférent, la Société n'a aucune obligation au titre de la présente Garantie. Durant toute période pendant laquelle un montant en souffrance, la période de garantie continue de courir et ne sera pas prolongée à la suite du paiement des montants en souffrance ou impayés.

COÛTS NON AFFÉRENTS À LA GARANTIE: l'Utilisateur final sera facturé et devra payer pour tous les services qui ne sont pas expressément prévus par cette Garantie, notamment les appels de service qui entraînent une inspection sur place, mais qui concluent qu'aucune intervention corrective n'est nécessaire. Les frais de remplacement et d'installation de l'équipement, les frais pour le matériel, le transport, le déplacement ou la main-d'œuvre des représentants de la Société qui ne sont pas couverts par cette Garantie sont à la charge de l'Utilisateur final.

SERVICE AU TITRE DE LA GARANTIE: aux États-Unis, veuillez communiquer avec le Customer Reliability Center, ouvert en tout temps, au 1-800-356-5737. De l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec votre représentant local des ventes ou le représentant Eaton pour les appareils achetés localement, ou appeler le Customer Reliability Center aux États-Unis au 1-919-845-3683 pour les appareils achetés aux États-Unis qui ont été expédiés à l'étranger. Si vous avez des commentaires ou des questions au sujet de cette Garantie, veuillez écrire au représentant de la qualité au 8609 Six Forks Road, Raleigh, North Carolina 27615, É.-U.